

Réf: Dossier 490971

Avis de constitution

SOCIETE « MATINIGUE WARI »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CARRIERE , LOT 174 ,
ILOT 17, Lot 174, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2026, et enregistrés le 19/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MATINIGUE WARI »

Objet : Transfert d'argent électronique tout genre
Services financiers
Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CARRIERE , LOT 174 ,
ILOT 17, Lot 174, Ilot 17

Dirigeant(s) Mlle OULAI BAH MALACHIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01371 du 27/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15976/GTCA/RC/2026 du 27/02/2026

